

LE SITE METAPREMIUM.FR

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose de faire du trading dans tous les domaines. La réalité est un peu différente. Il s'agit en fait de spéculer sur les crypto monnaies. Les performances annoncées en page accueil sont étonnantes pour un site qui a 21 jours à la date de publication de notre enquête. Le site est absent de la liste blanche de l'AMF

Le site internet

Il a été créé le 03/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/metapremium.fr>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

La page accueil du site contient des données remarquables que nous communiquons ci-dessous :

La puissance de nos statistiques en un coup d'œil

19,208 Clients heureux

19208 Clients satisfaits de nos services et de notre accompagnement personnalisé.

55M+Transactions

Des millions de transactions traitées avec fiabilité et efficacité.

206 Employés

Une équipe de 206 professionnels dévoués à votre succès et à la qualité de nos services.

19208 clients en 21 jours avec 206 salariés ?

Il est à noter que l'on a oublié de donner le numéro de la société anglaise qui serait la gérante de ce site !

Il en est de même pour le numéro de téléphone. Il n'y a qu'un formulaire de contact.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 45 88 61 54

Il s'inscrit dans une série intéressante :

groupe-polygone.com	07 45 88 41 57
gsinternational.fr	07 45 88 42 98
1808global-business.com	07 45 88 49 59
metapremium.fr	07 45 88 61 54

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Fabrice AUBRY

Les produits

Il est proposé de faire du trading sur les crypto monnaies. Nous publions un extrait d'un mail :

"Expertise en Crypto Monnaies : Explorez le marché des crypto-monnaies avec des analyses et des stratégies éprouvées. Notre équipe d'experts est là pour vous guider et vous aider à tirer parti de ce secteur dynamique et lucratif."

Les informations juridiques

Elles sont très vagues et ne permettent pas d'identifier l'exploitant de ce site. Pour rappel, depuis le

brexit, les sociétés anglaises n'ont plus l'agrément européen. Le site est absent de la liste blanche de l'AMF

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

